

# PROCES-VERBAL

## REUNION HYGIENE ET SECURITE

### DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Du mardi 18 octobre 2022 à 14h00 à Carentan

#### PRESENTS :

- M. Pierrick MARTIN                      Directeur Général, Président du CSE par délégation du pouvoir
- Mme Stéphanie RIVET                    Directrice du Pôle Médico-Technique et des Ressources Humaines
- Mme Chantal JEANNE                    Médecin du travail

#### **Membres Titulaires :**

- Mme Véronique BLIN
- Mme Anne GLENAT
- Mme Floriane ROUSSEL                remplaçante de Mme FOUIN

#### ABSENTS EXCUSÉS :

- M. Didier MORISSET                    Président du CSE
- CARSAT Normandie Caen
- Inspecteur du Travail
- Mme Anne Marie FOUIN                Membre titulaire
- Mme Edwige AMIOT                    Membre titulaire

*M. MARTIN ouvre la séance Santé Sécurité et Conditions de Travail à 14h00.*

#### 1. Approbation du procès-verbal de la réunion CSE Hygiène et Sécurité du 20 juin 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres titulaires présents.

#### 2. Analyse des accidents du travail de la période et maladie professionnelle

##### a. Accident du travail de la période

Sur la période (depuis le dernier CSE), il y a eu deux accidents du trajet avec arrêt.  
Une demande de maladie professionnelle est en cours et une deuxième a été demandée.

#### 3. Document unique

Mme Rivet nous remet le document d'évaluation des risques professionnels et nous indique les changements effectués.  
Le document sera consulté en détail par les membres, qui transmettront à la direction leurs remarques et/ou questions au besoin.

#### 4. Y a-t-il une norme de hauteur pour l'installation des DAE ? est-il prévu de faire un contrôle des installations ?

Il n'y a pas de norme obligatoire cependant il doit être visible et accessible à tous.

Oui, des contrôles annuels sont prévus afin de vérifier les batteries et le matériel.

5. Depuis quelques mois, de plus en plus d'entreprises mettent en place la semaine à 4 jours, ce qui est favorable à la réduction des frais d'essence, meilleure motivation pour les salariés, moins de fatigue. Pourquoi pas une réflexion pour le service ?

Il n'y a pas eu de réflexion dans le service à ce jour, cependant la direction rappelle la mise en place du télétravail depuis septembre 2022.

6. Qu'en est-il du projet de nouveau centre de Flers ?

A ce jour un terrain est en vue. Une rencontre est prévue avec M. le Maire et le président d'agglomération. Il faut ensuite que cela soit validé par le CODIR et qu'il y est une délibération du conseil d'administration.

Le terrain envisagé est d'une superficie de 6400m<sup>2</sup> et est situé près d'entreprises et desservi par une ligne de bus

7. Questions diverses (tour de table)

- Points sur les travaux :

- Centre de Ponts :

Le permis de construire a été obtenu fin août, les travaux débuteront en janvier 2023 (pour au minimum 10 mois).

Le personnel aura une réunion avec M. LIMODIN pour présenter le projet.

Le système de chauffage sera modifié

Une réorganisation des locaux actuels est prévue ainsi qu'une extension neuve pour 6 bureaux supplémentaires

Mme GLENAT demande s'il y aura un planning prévisionnel pour les bureaux, M. MARTIN répond que non.

- Centre de Coutances :

Les travaux avancent conformément au planning défini.

- Centre de Vire :

Création d'un poste d'accueil et d'une tisanerie accessible de plain-pied dans l'ex-salle de réunion.

- Conduite à tenir en cas de salarié agressifs, incivilités...

M. MARTIN répond : qu'il faut lui faire remonter les faits précis et qu'il fera un courrier à l'entreprise pour signaler le comportement inadapté du salarié.

Si cet incident arrive lors d'une visite médicale avec un médecin du travail, il faut également le déclarer à M. MARTIN ainsi qu'à l'ordre des médecins.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôture la séance à 14h57

Le 18 octobre 2022  
La secrétaire du CSE  
Véronique BLIN



La prochaine réunion est fixée le **6 décembre 2022 à 14h00 à Valognes**